ProFormalys

Formations Ressources Humaines de l'organisme de formation ProFormalys

Présider et animer les IRP : DP, CE, CHSCT, DS

Objectifs :

- Prendre conscience des enjeux des relations sociales et des risques inhérents à une mauvaise collaboration avec les représentants du personnel ; les situer dans le contexte actuel de la mondialisation et de la crise économique et sociale.
- Bien connaître le rôle, les attributions et les conditions de fonctionnement des différentes instances de représentation.
- Savoir anticiper les situations de conflits et gérer les tensions pouvant naître des différences de point de vue et des divergences d'intérêt.
- Elaborer une stratégie « gagnant-gagnant » des relations sociales, basée sur le dispositif réglementaire actuel qui rythme les temps d'information et de concertation.

PROGRAMME

➔ INTRODUCTION : PANORAMA DES IRP

- Nature des différentes instances
- Leurs rôles spécifiques dans l'entreprise
- *La cohérence du dispositif de représentation*

➔ LES ENJEUX D'UNE BONNE RELATION AVEC LES IRP

- Les IRP pour être à l'écoute du personnel
- Les IRP pour informer le personnel
- Les IRP pour obtenir l'adhésion du personnel aux projets et décisions de l'entreprise
- Les risques opérationnels et juridiques en cas de dysfonctionnement
- *Les IRP, des partenaires incontournables*

➔ COMPARATIF DU FONCTIONNEMENT DES IRP

- Le rôle et les missions des DP, du CE, du CHSCT et du DS
- Le formalisme des réunions périodiques ou exceptionnelles
- La pratique des réunions : objectifs, préparation, déroulement,
- La typologie des incidents
- Les comptes rendus et la communication des informations
- *La lettre et l'esprit du dispositif réglementaire*

➔ L'INFORMATION ET LA CONSULTATION DES IRP

- Le droit à l'information des DP, les attributions supplétives
- L'information et la consultation du CE dans ses attributions économiques
- L'information et la consultation du CHSCT
- La négociation collective des accords d'entreprise : accords collectifs et accords atypiques
  - acteurs de la négociation : les DS, en leur absence le CE, DUP ou à défaut les DP
  - l'objet et la périodicité des négociations
  - la dénonciation des accords collectifs
- *Le cœur des relations sociales*

Personnes concernées

Toute personne amenée à présider ou animer les IRP.

Pré requis : aucun.

PEDAGOGIE

Le Formateur

Spécialiste des IRP.

Méthode pédagogique

Alternance d'apports théoriques et implication active des participants.

Méthodes actives faisant appel au vécu des stagiaires.

Intra entreprise
Lieu de formation : dans la ville de votre choix.

Inter entreprises à Paris, Lyon, Lille et Lisieux
Tarif par personne

2 jours

1 150 €

Réf : RH093

Tél. : 01 48 74 29 45 - Mail : contact@proformalys.com - Fax : 01 48 74 39 98
Toutes les formations Ressources Humaines de notre organisme de formation sur www.proformalys.com

➔ LA GESTION DES TENSIONS ET SITUATIONS CONFLICTUELLES

➔ LES SITUATIONS

- En DP : réclamations contestables, questions non inscrites, …
- En CE : demandes d'informatifs sensibles, refus de délibérer ou de voter, avis négatifs, …
- En DS : revendications excessives, refus de signer, menaces d'actions collectives, …
- En CHSCT : évaluation d'un risque, droit d'alerte ou de retrait, …
- *Cas intéressant les stagiaires et éventuellement amenés par eux*

➔ LES ACTEURS EN PRESENCE

- Les dirigeants : Rôle, attitudes, stratégies, …
- Les membres élus : typologie, mécanismes d'influence
- Les « invités » et leur rôle, …
- *Mise en évidence des « jeux » d'acteurs*

➔ LE MECANISME DE LA NEGOCIATION SOCIALE

- L'écoute et la reformulation
- L'analyse des points de vue et l'évaluation des divergences
- L'étude des solutions et la recherche des consensus
- L'art de la concession réciproque et de l'alternative
- La conclusion d'un accord
- *Un mode de relation gagnant-gagnant*

➔ UNE STRATEGIE POUR DE BONNES RELATIONS SOCIALES DANS L'ENTREPRISE

- Un référentiel de base : le dispositif réglementaire et les obligations légales
- Une option de management : anticiper les attentes et « libérer » l'information à temps
- Un état d'esprit : confiance vis-à-vis :
  - des représentants qui sont des professionnels soucieux de leur entreprise et de leurs collègues
  - des IRP qui sont des partenaires et des points d'appui au service du bien commun
- *Un engagement de l'entreprise : vers une charte des relations sociales*

➔ CONCLUSION : UN PLAN D'ACTION POUR PROGRESSER

- Améliorer ses connaissances
- Partager les bonnes pratiques
- Cultiver la relation sociale
- Promouvoir la charte (aller vers…)
- *Un projet individuel et collectif*

Tél. : 01 48 74 29 45 - Mail : contact@proformalys.com - Fax : 01 48 74 39 98
Toutes les formations Ressources Humaines de notre organisme de formation sur www.proformalys.com